



LA
MUSIQUE
PARTOUT
ET POUR
TOUS

rchestre
national d'Île-de-France

L'ORCHESTRE RAYONNE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANCILIEN

Grâce à sa mission unique en Europe, l'Orchestre national d'Île-de-France porte la musique symphonique à travers tout le territoire francilien : des zones urbaines de la petite couronne aux zones rurales de la grande couronne, incluant les lieux dépourvus d'offre culturelle, ce qui en fait un acteur territorial incontournable !

95
artistes engagés

8
départements concernés

111
concerts donnés tant à Paris qu'en petite et grande couronne

L'Orchestre se produit dans **+ de 60** salles d'Île-de-France

UN ORCHESTRE DE DIFFUSION EN TOURNÉE PERMANENTE SUR LE TERRITOIRE

Composé de 95 artistes engagés, l'Orchestre se produit dans de nombreuses salles de spectacle d'Île-de-France : scènes nationales, centres culturels, théâtres. Il investit également des lieux atypiques comme les gymnases, les hôpitaux, les crèches, les maisons de retraite ou encore les centres pénitentiaires.

UN ORCHESTRE CITOYEN QUI VA À LA RENCONTRE DE SES PUBLICS

Orchestre citoyen et généreux, il se distingue des autres formations permanentes par une diffusion qui couvre l'ensemble du territoire régional. Flexible, il sait aussi bien s'adapter aux petites scènes comme aux grandes et propose des concerts en petit effectif comme en grand symphonique.

« Ce que j'aime avec cet orchestre, c'est que l'on sillonne l'Île-de-France, et que l'on joue aussi bien à Fontainebleau qu'à Sarcelles, Coulommiers ou Rungis. J'aime cette variété des publics et les réactions fortes de ceux qui n'ont jamais assisté à un concert classique. »

ANN-ESTELLE MÉDOUZE,
PREMIER VIOLON SUPERSOLISTE



L'EXCELLENCE ARTISTIQUE POUR TOUS

Ardent défenseur du répertoire symphonique sur le territoire régional, l'Orchestre embrasse un répertoire de 4 siècles de musique. Créé en 1974, l'Orchestre est financé majoritairement par la Région Île-de-France et le Ministère de la Culture.



Case Scaglione, directeur musical et chef principal

Jeune chef texan ambitieux et passionné, Case Scaglione est convaincu par la mission de l'Orchestre. Fervent défenseur des valeurs de l'institution, il souhaite partager sa passion du grand répertoire symphonique avec tous les publics d'Île-de-France. Il s'enthousiasme à l'idée de présenter des œuvres auxquelles certains franciliens n'ont habituellement pas accès dans une région aussi diverse.



RÉSIDENT À LA PHILHARMONIE DE PARIS

Depuis 2015, l'Orchestre est résident à la Philharmonie de Paris, ce qui en fait un partenaire privilégié, pleinement associé à la politique de développement des publics, ambitieuse, de l'établissement. L'Orchestre y donne, lors de sa saison parisienne, une vingtaine de concerts par an.

OFFRIR UNE PROGRAMMATION DE QUALITÉ ET LA METTRE À LA PORTÉE DE TOUS

- Les œuvres des plus grands compositeurs
- Des solistes et des chefs de renommée internationale
- Des lieux prestigieux et des festivals reconnus accueillent l'orchestre

DÉVELOPPER LE LIEN À D'AUTRES FORMES ARTISTIQUES

L'Orchestre a à cœur de se mélanger à d'autres arts : musique et littérature, musique et cinéma, crossover ; il propose et développe de nouvelles formes de concert.

FAVORISER LA CRÉATION CONTEMPORAINE ET LA DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX RÉPERTOIRES

Commandes d'œuvres à de jeunes compositeurs, créations pour le jeune public, redécouverte des compositrices, l'Orchestre participe à la diffusion du répertoire d'aujourd'hui.

« Bravo, merci de rendre accessible ce monde que l'on n'ose pas côtoyer ! »

UNE SPECTATRICE

L'ORCHESTRE SOCIAL ET ENGAGÉ



L'Orchestre propose à travers une action éducative et culturelle riche et variée la découverte et la pratique de la musique à tous les publics, et en particulier aux jeunes franciliens dans leurs écoles et leurs quartiers. En 2024, il reçoit le Trophée Radio classique de l'Inclusion.

SOUTENIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Académies d'orchestre, tutorats de musiciens des plus grands conservatoires, concours de chef assistant... L'Orchestre participe pleinement aux premiers pas professionnels des futurs musiciens d'orchestre.

PROVOQUER LA RENCONTRE AVEC LES ARTISTES MUSIENS DE LA FORMATION ET LE RÉPERTOIRE

Ces actions vont de la découverte de la musique symphonique – conférences, répétitions générales commentées, interventions de musiciennes et musiciens dans les classes – à la pratique artistique sous forme d'ateliers de pratiques collectives : ateliers de créations sonores.

Depuis une vingtaine d'années, l'Orchestre propose un grand projet chœurs destiné aux amateurs : « Chantons avec l'Orchestre ».

L'ACTION ÉDUCATIVE ET CULTURELLE AU CŒUR DU PROJET DE L'ORCHESTRE

En 2009, l'Orchestre est reconnu comme « l'un des 10 orchestres au monde les plus engagés dans l'action sociale » par le prestigieux magazine anglais *Gramophone*.

C'est donc dans l'ADN de l'Orchestre de mener de nombreuses actions pour promouvoir et faire découvrir son répertoire, ses musiciennes et ses musiciens et les métiers de l'Orchestre à tous les franciliens. Sillonnant l'Île-de-France, il intervient auprès de tous les jeunes – de la crèche à l'enseignement supérieur –, auprès des publics les plus éloignés et empêchés comme dans les établissements de santé, les maisons de retraite ; sans oublier, les théâtres et centres culturels de nos partenaires franciliens.

Depuis 2017, l'action en direction des lycéennes et lycéens s'est considérablement enrichie avec 13 000 élèves touchés par an.

Les interventions dans les lycées, sont gratuites.

Elles se déclinent en trois types de projets : des concerts-rencontres dans les établissements, des ateliers menés dans les classes plusieurs mois durant l'année scolaire, la découverte du répertoire symphonique en assistant à des répétitions ouvertes commentées.

L'ORCHESTRE ET SES OUTILS: LE STUDIO ET LE PARC INSTRUMENTAL

L'Orchestre national d'Île-de-France accompagne les professionnels et les amateurs dans leurs activités musicales. Aux portes de Paris, l'Orchestre met à leur disposition un Studio d'enregistrement high-tech et plusieurs espaces de répétition et il propose également plus de 3 000 instruments à la location à travers un parc instrumental ouvert sur le monde et ses traditions musicales les plus inattendues !

le studio 
by Orchestre national d'Île-de-France

le parc 
instrumental



DEVENEZ MÉCÈNE DE L'ORCHESTRE NATIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

Venez vivre à nos côtés
l'aventure de l'Orchestre,
devenez acteur de
l'accessibilité à la culture
pour toutes et tous !

S'ENGAGER AUX CÔTÉS DE L'ORCHESTRE, C'EST :

- Faire de la musique un puissant vecteur de rassemblement, de lien social et de vivre ensemble sur le territoire francilien
- Contribuer à la mission de proximité, d'excellence et d'accessibilité de l'Orchestre
- Permettre le partage de la musique partout et pour tous, au travers d'actions culturelles et éducatives innovantes et enrichissantes
- Soutenir la création et l'émergence de nouveaux talents, acteurs de la scène artistique de demain
- Participer au rayonnement culturel de la Région Île-de-France

COMMENT ACCOMPAGNER L'ORCHESTRE ?

Vous avez la possibilité de soutenir la mission générale de l'Orchestre ou un projet spécifique :

- Concerts symphoniques en région, actions en milieu scolaire et en milieu rural, projets pluridisciplinaires, accompagnement de la jeune génération de musiciens, politique d'enregistrement, tournées, restauration d'instruments...

Nous sommes à votre disposition pour échanger sur l'ensemble des projets portés par l'Orchestre national d'Île-de-France et construire avec vous un mécénat sur-mesure.



VOTRE SOUTIEN VOUS PERMET DE :

- Valoriser l'image de marque de votre entreprise en vous associant aux valeurs de l'Orchestre : excellence, partage, proximité, inclusion, ouverture
- Faire rayonner votre engagement sociétal et votre ancrage sur votre territoire
- Fédérer vos collaborateurs autour de moments musicaux privilégiés
- Enrichir votre réseau
- Partager votre passion pour la musique symphonique
- Bénéficier d'avantages exclusifs : visibilité, opportunités de relations publiques, invitations et accès privilégié à des rencontres d'artistes, aux coulisses de la Philharmonie, petit-déjeuner avec le directeur artistique, avant-premières...

Un régime fiscal attractif

L'Orchestre national d'Île-de-France est habilité à recevoir des dons. Conformément à la loi sur le mécénat du 1^{er} août 2003 :

Pour les entreprises

60% du montant du don est directement déduit de l'impôt sur les sociétés (dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires avec possibilité de report sur les cinq exercices suivants)

Pour les particuliers

66% du montant du don est directement déduit de l'impôt sur le revenu (dans la limite de 20% du revenu imposable)

CONTACTEZ-NOUS

Pierre Brouchoud, directeur général
pierre.brouchoud@orchestre-ile.com

ORCHESTRE NATIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE
19, rue des Écoles
94140 ALFORTVILLE